

## **FOYER D'ANIMATION DU LAUDON**

Association loi 1901  
Siège social : 77 Route du Laudon  
74410 St JORIOZ

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

# FOYER D'ANIMATION DU LAUDON

Association loi 1901  
Siège social : 77 Route du Laudon  
74410 St JORIOZ

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et trésorier, ainsi que dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chambéry, le 30 mai 2024

## **ROSTAN AUDIT ET CONSEIL**

SAS au capital de 6000 euros  
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
550, rue Le Cheminet  
73290 LA MOTTE SERVOLEX

**Marc ROSTAN**



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 335	1 991	3 344		3 344	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	78 290	42 276	36 014	47 969	11 956	24.92	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
<b>Total I</b>	83 625	44 267	39 358	47 969	8 612	17.95	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 481		24 481	22 759	1 722	7.57
	Créances reçues par legs ou donations	380		380	1 920	1 540	80.21
	Autres	32 827		32 827	17 696	15 131	85.50
	Valeurs mobilières de placement	200 661		200 661	466	200 195	NS
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	55 570		55 570	164 367	108 797	66.19
Charges constatées d'avance (2)	3 647		3 647	4 540	893	19.68	
<b>Total II</b>	317 566		317 566	211 749	105 817	49.97	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	401 191	44 267	356 924	259 718	97 205	37.43	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	143 073		143 073			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	39 982		100 299		60 317	60.14	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	70 301		60 317	9 985	16.55	
	<b>Situation nette (sous total)</b>	173 392		103 091	70 301	68.19	
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	30 755			30 755		
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	204 147		103 091	101 056	98.03	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	52 059		39 417	12 642	32.07	
	<b>Total III</b>	52 059		39 417	12 642	32.07	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 369		40 904	7 535	18.42	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	32 085		35 475	3 389	9.55	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	35 264		40 832	5 568	13.64	
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
	<b>Total IV</b>	100 718		117 211	16 493	14.07	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	356 924		259 718	97 205	37.43	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation</b> (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		168		90	79	87.71
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	411	100	409	507	1 593	0.39
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	389	501	355	553	33 948	9.55
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				3 400	3 400	100.00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	15	158		22	15 136	NS
<b>Total I</b>		815 928		768 572	47 356	6.16
<b>Charges d'exploitation</b> (2)						
Achats de marchandises		420		11	409	NS
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	226	423	213	974	12 448	5.82
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	11	120	10	041	1 079	10.75
Salaires et traitements	395	356	357	377	37 979	10.63
Charges sociales	87	126	80	024	7 102	8.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13	616	6	630	6 986	105.38
Dotations aux provisions	12	642	9	000	3 642	40.47
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	8	142	30	702	22 561	73.48
<b>Total II</b>		754 844		707 759	47 085	6.65
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		61 084		60 813	270	0.44

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 262		53	1 209	NS
<b>Total III</b>		1 262		53	1 209	NS
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		1 262		53	1 209	NS
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		62 346		60 867	1 479	2.43
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		1 150		233	917	393.71
Sur opérations en capital		9 101			9 101	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		10 252		233	10 019	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		360		782	422	53.95
Sur opérations en capital		1 936		1	1 935	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		2 296		783	1 513	193.28
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		7 956		550	8 506	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		827 442		768 859	58 583	7.62
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		757 140		708 542	48 599	6.86
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		70 301		60 317	9 985	16.55

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 356 923.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 815 927.94 Euros et dégageant un excédent de 70 301.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association ESPACE D'ANIMATION DU LAUDON a pour vocation :

- d'être un acteur au coeur des communes de la rive gauche d'Annecy par des projets d'animations culturelles et de loisirs.
- de favoriser la vie collective.
- de favoriser la créativité, l'accès de tous à la culture et aux loisirs.

Pour mener à bien ces projets, l'association propose des activités de loisirs pour tous (enfants et adultes), du périscolaire avec un centre de loisirs et une garderie périscolaire Ribambelle et une section pour les ADOS de 11 à 17 ans.

L'association ESPACE D'ANIMATION DU LAUDON met en oeuvre sa mission sur la rive gauche du lac d'Annecy pour les communes de Saint-Jorioz, Sevrier, Duingt, Leschaux, Entrevernes et Saint Eustache.

Pour mener à bien ces missions, l'association ESPACE D'ANIMATION DU LAUDON emploie 26 personnes dont 2 apprentis représentant 16 personnes en équivalent temps plein. Il s'agit essentiellement d'animateurs.

Des locaux sont mis à disposition de l'association ESPACE D'ANIMATION DU LAUDON sur la commune de Saint-Jorioz.

Elle dispose également d'un véhicule de 9 places.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 495		3 840
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 001		
Matériel de transport	38 950		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 200		1 164
<b>TOTAL</b>	<b>80 151</b>		<b>1 164</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>81 646</b>		<b>5 004</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 335	5 335
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			13 001	13 001
Matériel de transport			38 950	38 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 025	26 339	26 339
<b>TOTAL</b>		<b>3 025</b>	<b>78 290</b>	<b>78 290</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 025</b>	<b>83 625</b>	<b>83 625</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 495	496		1 991
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 918	513		12 430
Matériel de transport		1 298	7 790		9 088
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 965	4 818	3 025	20 758
TOTAL		32 181	13 120	3 025	42 276
TOTAL GENERAL		33 676	13 616	3 025	44 267
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		496			
Instal.techniques matériel outillage indus.		513			
Matériel de transport		7 790			
Matériel de bureau informatique mobilier		4 818			
TOTAL		13 120			
TOTAL GENERAL		13 616			

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	143 073				143 073
Report à nouveau	100 299-			60 317	39 982-
Excédent ou déficit de l'exercice	60 317		70 301	60 317-	70 301
Situation nette	103 091		70 301		173 392
Subventions d'investissement			39 856	9 101	30 755
TOTAL I	103 091		110 157	9 101	204 147

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	39 417	12 642			52 059
TOTAL	39 417	12 642			52 059
TOTAL GENERAL	39 417	12 642			52 059
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		12 642			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	24 481	24 481	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96	96	
Débiteurs divers	33 111	33 111	
Charges constatées d'avance	3 647	3 647	
TOTAL	61 335	61 335	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 369	33 369		
Personnel et comptes rattachés	9 308	9 308		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 080	21 080		
Autres impôts taxes et assimilés	1 697	1 697		
Autres dettes	35 264	35 264		
TOTAL	100 718	100 718		

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau & infor	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	32 731
Total	32 731

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Détail des produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
Prestations CAF Extra scolaire, périscolaire, ludothèque	22 804
Mise à disposition de personnel Pla	9 927
<b>Total</b>	<b>32 731</b>

### **Charges à payer**

<b>Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 872
Dettes fiscales et sociales	9 914
<b>Total</b>	<b>11 786</b>

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Détail des charges à payer**

	<b>Montant</b>
Congés à payer et charges	9 914
Facture non parvenue honoaires CAC	1 700
Mutuelle à payer	172
<b>Total</b>	<b>11 786</b>

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	3 647
<b>Total</b>	<b>3 647</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA location et maintenance	2 117		
CCA assurance	1 530		
Total	3 647		

**Détail des produits constatés d'avance****Subventions d'équipement**

L'association a perçu une subvention de la CAF d'un montant de 8 479 € pour l'acquisition d'ordinateur. Celle-ci fait l'objet d'une reprise sur 3 ans, durée d'amortissement des ordinateurs.

Elle a reçu du Conseil Départemental une subvention de 31 377 € pour l'acquisition d'un véhicule 9 places. Celle-ci fait l'objet d'une reprise sur 5 ans, durée d'amortissement du véhicule.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Activités centre de loisirs	145 027
Autres activités	152 540
Activité crèche	63 109
Refacturation et vente	318
Mise à disposition du personnel	50 275
Subventions Mairie	284 030
Subventions CAF	93 388
Aide à l'embauche	12 083
Total	800 770

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision d'un montant de 12 641 € a été constituée sur l'exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			52 059

## **FOYER D'ANIMATION DU LAUDON**

Association loi 1901  
Siège social : 77 Route du Laudon  
74410 SAINT-JORIOZ

### **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31  
décembre 2023

## **FOYER D'ANIMATION DU LAUDON**

Association loi 1901  
Siège social : 77 Route du Laudon  
74410 SAINT-JORIOZ

### **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du Code de Commerce.

Fait à Chambéry, le 30 mai 2024

#### **ROSTAN AUDIT ET CONSEIL**

SAS au capital de 6000 euros  
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
550, rue Le Cheminet  
73290 La Motte Servolex

**Marc ROSTAN**



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

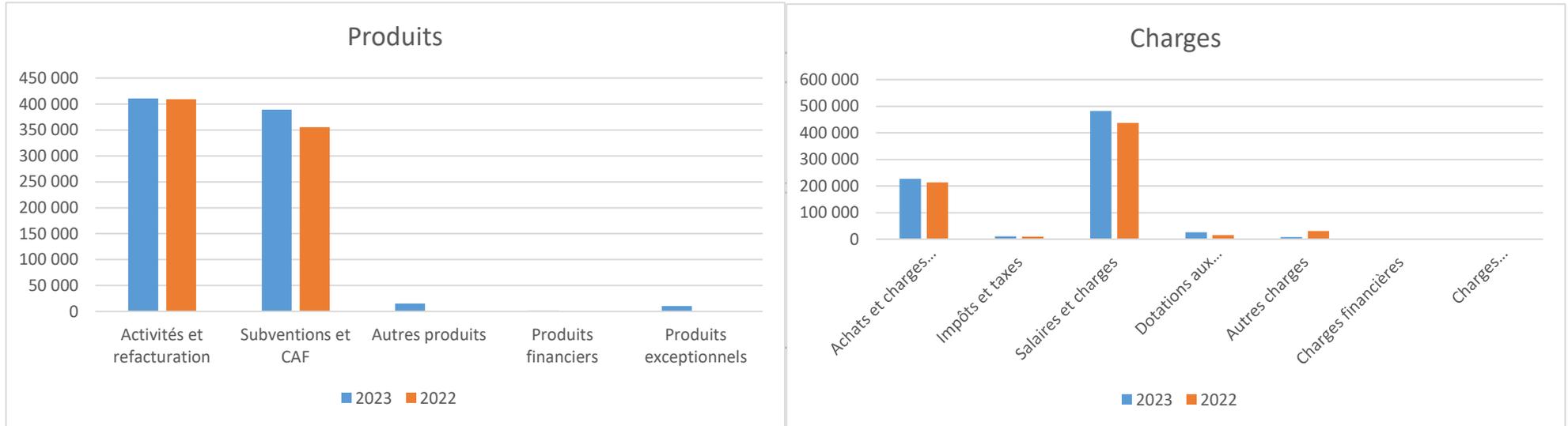
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S au capital de 6000 euros  
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet  
73 290 La Motte-Servolex

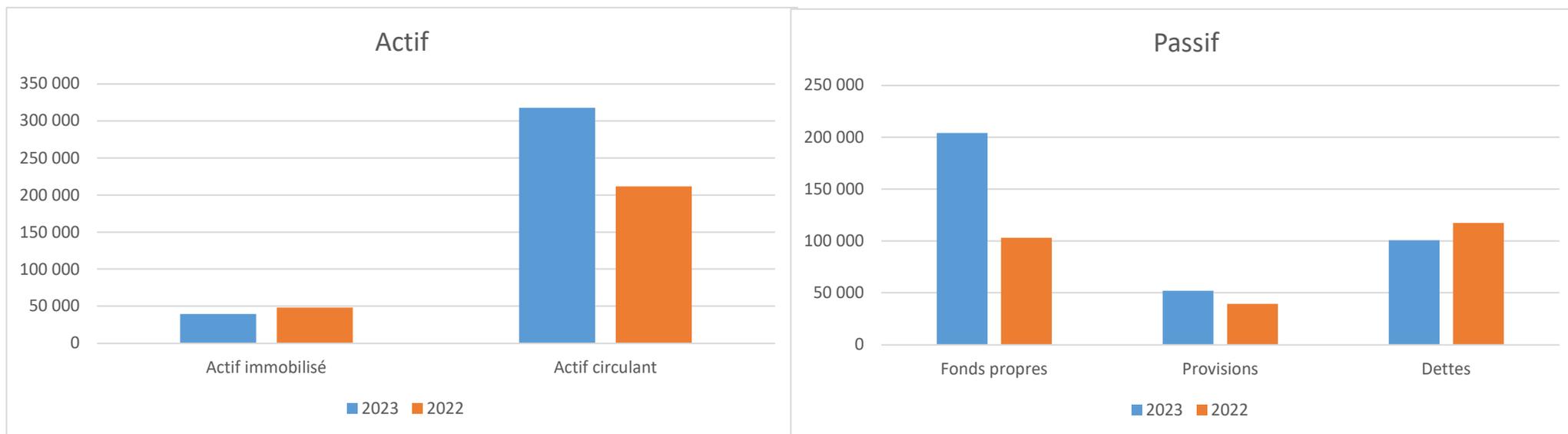
ASSOCIATION ESPACE ANIMATION DU LAUDON

COMPTE DE RESULTAT



# ASSOCIATION ESPACE ANIMATION DU LAUDON

## BILAN ACTIF ET PASSIF



Actif immobilisé = ce dont l'association est propriétaire

Actif circulant = créances et disponibilité